La cellule d'accueil du Grand Clermont : mieux accompagner les nouveaux salariés et les entreprises du territoire

Dossier de presse
25 mars 2011

Sommaire

Pourquoi une politique d'accueil sur le Grand Clermont ? 3

1. *Au cœur d'une démarche interrégionale* 3
2. *Le défi démographique du SCOT du Grand Clermont* 4
3. *La problématique particulière de l'accueil de salariés* 5

La mobilisation du Grand Clermont 6

1. *Un projet collectif en faveur de l'accueil de nouvelles populations* 6
2. *L'espace web d'accueil des salariés* 7
3. *Construire des partenariats pour un accueil de qualité* 8
4. *La création d'un réseau d'entreprises* 9

Les perspectives d'avenir 10

Contact presse :
LE GRAND CLERMONT
Anne-Lise PLANCOULAINE
Tél : 04 73 25 01 16
accueil@legrandclermont.fr

Pourquoi une politique d'accueil sur le Grand Clermont ?

1. Au cœur d'une démarche interrégionale

L'enjeu démographique à l'échelle du Massif central

Le Massif central voit sa population augmenter depuis 1999, ce qui n'était pas arrivé depuis les années 1950. Ainsi, l'INSEE a constaté en 2007 qu'avec près de 3 850 000 habitants, le Massif central avait gagné 14 400 habitants par an, depuis 1999. Pourtant, le dynamisme démographique de ce territoire reste inférieur à celui constaté en France métropolitaine.
Le maintien de l'activité démographique et l'attractivité du territoire est donc un enjeu crucial pour l'avenir du Massif central. Cela passe l'accueil de nouvelles populations actives car le déficit naturel du territoire reste persistant.

Pour faire face à ces enjeux de taille, le comité Massif central, a lancé en 2009 un appel à projet visant à développer les missions d'accueil de nouvelles populations à l'échelle de tout le massif. Plusieurs territoires ont répondu à cet appel à projet, dont le Grand Clermont. Les objectifs de ces « missions accueil » diffèrent selon les problématiques propres à leur territoire ; reste que le premier objectif – commun – est d'assurer un apport en nouvelles populations, suffisantes pour soutenir et amplifier la croissance démographique et revitaliser certaines zones en matière d'activités économiques.

L'accueil de nouvelles populations : le fer de lance de la Région Auvergne

L'accueil de nouvelles populations est le seul moteur de la croissance démographique auvergnate. 17 000 nouveaux arrivants s'installent en Auvergne chaque année. Même si l'Auvergne connaît un regain d'attractivité depuis les années 1990, celui-ci ne sera pas suffisant à l'horizon 2025 pour contrer le phénomène de vieillissement de la population. Les politiques d'accueil doivent donc s'intensifier ; le Conseil Régional en a fait l'une de ses priorités politiques.

Zoom sur les chiffres de l'Auvergne :
Depuis 10 ans, la région a gagné 30 000 habitants (+ 0,3% par an). Elle reste néanmoins inférieure à la moyenne nationale. Le regain d'attractivité est toutefois significatif puisque l'Auvergne se situe désormais au 10ème rang des 22 régions françaises en termes d'attractivité démographique, au même rang que la Bretagne et la région PACA.

Ainsi, l'Agence Régionale de Développement des Territoires d'Auvergne (ARDTA) a pour mission d'installer durablement de nouveaux habitants et d'organiser leur arrivée sur le territoire.
Elle travaille étroitement avec tous les acteurs du développement local et économique afin de proposer une offre attractive et structurée, ainsi qu'un accompagnement personnalisé aux candidats à l'installation.

Les principaux outils mis en place par l'ARDTA pour les créateurs-repreneurs d'activité :
- Sites internet :
- auvergnelife.tv, welcomeauvergne.com (en anglais) et ondernemen-in-de-auvergne.nl (en néerlandais) pour les candidats à l'installation,
- www.auvergnepro.com pour les acteurs du développement territorial,

- Offres Service + : affaires à reprendre ayant fait l'objet d'une expertise approfondie et d'un diagnostic du territoire sur lequel elles sont implantées.
- Résidences d'entrepreneurs : dispositif mis en place pour accompagner financièrement et techniquement les porteurs de projets.

L'Agence des Territoires, avec le concours de ses partenaires, organise également des opérations de prospection en France et à l'étranger. Chaque année, elle participe au salon de l'immigration d'Utrecht aux Pays-Bas et se déplace à Paris, dans le Nord et en région PACA pour rencontrer des créateurs d'activité qui souhaitent s'installer en Auvergne.

2. Le défi démographique du SCOT du Grand Clermont

Afin de jouer un rôle à l'échelle nationale dans les décennies à venir, le Grand Clermont souhaite se démarquer dans le concert des métropoles de 300 000 à 600 000 habitants. Pour cela, il lui faut relever le défi démographique et atteindre le seuil des 500 000 habitants d'ici 2030, afin de renforcer ses fonctions métropolitaines et maintenir son rôle de locomotive à l'échelle inter-régionale.

Le Grand Clermont bénéficie d'une aire urbaine importante, mais qui n'a pas sa propre dynamique démographique. En effet, les récentes études de l'INSEE (décembre 2010) montrent que la population du Grand Clermont devrait continuer de progresser, avec toutefois un vieillissement de la population important. Ce sont donc les migrations entre régions qui deviendraient le moteur essentiel de cette croissance.

Au travers de son SCOT, le Grand Clermont souhaite donc relever ce défi démographique en augmentant sa population de 50 000 habitants d'ici 2030, grâce à un travail sur **l'attractivité**, qui dépendra de la capacité qu'auront les territoires métropolitains à offrir un cadre de vie plus agréable à leurs résidents. L'autre facteur attractif essentiel concerne l'emploi ; c'est la raison pour laquelle le Grand Clermont s'est investi dans l'accueil et l'accompagnement de nouveaux salariés, cette ambition étant confortée par la problématique des entreprises concernant le recrutement et l'emploi du conjoint.

Zoom sur l'attractivité du Grand Clermont :
Sur les 90 800 personnes venues s'installer en Auvergne entre 2001 et 2006, 31% sont venus habiter le Pays du Grand Clermont (108 communes).
Ce dernier accueille à lui seul près de la moitié des 16-25 ans venus s'installer en Auvergne. Il joue également un rôle essentiel dans la mobilité résidentielle interne à la région, puisque vers 30 ans, de nombreux actifs quittent le Grand Clermont pour accéder à la propriété dans les territoires limitrophes.

3. La problématique particulière de l'accueil de salariés

Clermont Communauté a été approchée par des entreprises du territoire pour travailler de concert sur les problématiques de recrutement et d'attractivité. Car en effet, le constat suivant a été fait :
Clermont-Ferrand et son bassin de vie doivent renforcer leur **attractivité** et leur **image** pour attirer des entreprises et de nouvelles populations, plus spécifiquement des profils « cadres ».

D'autre part, il s'avère que **l'emploi des conjoints de salariés** nouvellement recrutés par une entreprise locale est un élément décisif pour l'intégration durable de ces familles sur notre territoire.

Clermont Communauté, le Grand Clermont et l'ARDTA ont donc décidé de s'engager dans une politique d'accueil de nouvelles populations, en développant plus spécifiquement une « cellule d'accueil salariés ». Des liens étroits se sont ainsi noués entre les secteurs privé et public afin de trouver des synergies concernant le recrutement des salariés, la problématique de l'emploi du conjoint et l'image du territoire.

L'implication de Clermont Communauté :
Clermont Communauté, au titre de sa compétence en matière de développement économique, déploie ses initiatives en cohérence avec ses partenaires locaux et régionaux. L'agglomération clermontoise s'est jusqu'à présent fortement investie dans l'aménagement de zones d'activités, la création et l'animation de pépinières et hôtels d'entreprises, nécessaires à l'accueil physique de nouvelles sociétés et à la croissance de nouvelles richesses et d'emplois. Pour renforcer cette démarche, la métropole régionale, au travers d'initiatives qu'elle souhaite partager, cherche à rendre son territoire plus attractif auprès des entrepreneurs mais aussi des cadres de haut niveau et de leurs familles.

La mobilisation du Grand Clermont

Le Grand Clermont souhaite renforcer ses atouts et devenir une terre d'accueil, améliorer sa notoriété en mettant en avant les valeurs d'un territoire du bien-être et du bien-vivre ensemble.

1. Un projet collectif en faveur de l'accueil de nouvelles populations

Début 2009, le Grand Clermont a répondu à l'appel à projet Massif central afin de bénéficier d'un soutien financier pour initier une politique d'accueil à l'échelle du Grand Clermont. Le projet est soutenu par l'Etat et la Région à hauteur de 70 % sur 2 ans, dans un plafond de 55 000 € et a permis à ce jour le recrutement d'une personne sur 2 ans (2010-2012).

Les missions de la chargée d'accueil du Grand Clermont :
- mettre en réseau des acteurs en faveur de l'accueil de nouveaux salariés et de professionnaliser ces démarches ;
- rendre l'offre publique visible à partir des outils Internet existants ;
- bâtir une stratégie pour inverser l'image du territoire à l'extérieur de l'Auvergne.

Aussi, un dialogue s'est engagé entre institutionnels – Clermont Communauté, le Grand Clermont, l'ARDTA, Pôle emploi, l'APEC, la Ville de Clermont-Ferrand – et entreprises autour de la problématique du recrutement et de l'attractivité du territoire.

Deux axes de travail ont été retenus pour répondre à ces deux enjeux :

- **la création d'une cellule d'accueil et d'accompagnement des nouveaux arrivants sur le Grand Clermont**, inscrite dans le cadre de la politique d'accueil du Massif central et de la Région Auvergne.

- **la création d'un « espace web »** sous la forme d'une plateforme numérique intégrée à plusieurs sites internet partenaires, mettant à disposition, de façon organisée, des ressources et des informations pour faciliter l'installation de nouveaux salariés sur le territoire du Grand Clermont.

La chargée de mission « accueil de nouvelles populations du Grand Clermont, en poste depuis juillet 2010, est l'animatrice de cet espace web et du réseau d'entreprises.

2. L'espace web d'accueil des salariés

Cet espace web comprend 4 rubriques :

- « A la une des offres d'emploi » : des offres d'emploi de Pôle Emploi, de l'APEC et d'entreprises locales, qui sont triées et qualifiées ;
- « Besoin d'aide ? » : une présentation de la cellule d'accueil, de l'accompagnement proposé et un formulaire de contact à remplir ;
- « Top 5 des évènements » : un agenda d'actualité regroupant les évènements et les manifestations culturelles, sportives et sociales sur le Grand Clermont ;
- « Vidéobuzz » : une vidéothèque faisant office de vitrine du territoire (évènements, découverte du territoire, entreprises, témoignages).

(Illustration de la page d'accueil de l'espace web pour les salariés)

Cet espace web a été conçu pour être une première porte d'entrée pour des nouveaux habitants potentiels, pour l'essentiel salariés. Il doit être une vitrine du territoire en matière d'emploi, de qualité d'accueil, et de qualité de vie. Il doit ainsi permettre d'améliorer l'image et l'attractivité du Grand Clermont et de ses alentours.

Il sera une entrée commune intégrée à chaque site internet des partenaires et communautés de communes du territoire du Grand Clermont, grâce à un système de co-marquage – profitant ainsi du référencement de chaque site internet.

Les publics visés par cet espace web :
- Les habitants potentiels en recherche d'emploi
- Les entreprises du Grand Clermont, dans une logique de promotion et de mise en réseau pour résoudre la problématique de l'emploi du conjoint
- Les partenaires institutionnels et les collectivités territoriales

Aspects et qualités de l'espace web :
- Vitrine du territoire
- Professionnel
- Simple
- Ludique
- Accès rapide aux informations
- Prise en charge personnalisée, via le formulaire de contact
- En évolution constante, avec une mise à jour hebdomadaire

Retrouvez l'espace web sur les sites internet suivants :
- **www.legrandclermont.com**
(rubrique « terre d'accueil »)
- **www.auvergnelife.tv**
(rubrique « emploi/spécial bassin clermontois »)
- **www.clermontcommunaute.net**
(rubrique « Grand Clermont/accueil de salariés»)

3. Construire des partenariats pour un accueil de qualité

Une politique d'accueil est par nature transversale et nécessite une mobilisation collective.

Cette cellule d'accueil pour les nouveaux arrivants – en particulier pour les salariés – n'a de sens que par la construction de partenariats avec différents organismes, privés comme publics. En effet, pour bien accueillir sur le territoire, nous devons proposer une offre de services, d'accompagnement et de renseignements diversifiée et adaptée aux besoins de chaque nouvel arrivant.

Ainsi, plusieurs partenariats ont vu le jour en matière de **logement**, avec des agences immobilières FNAIM et Logéhab, structure du 1% logement, proposant un service d'accompagnement pour des salariés nouvellement recrutés par une entreprise locale. Ces deux partenariats, visent à faciliter la recherche de logement pour tout nouvel arrivant.
Concernant l'**emploi**, un partenariat avec Pôle Emploi et l'APEC permet de pouvoir centraliser de nombreuses informations relatives à l'emploi sur le bassin clermontois, des offres d'emplois sélectionnées par ces deux organismes et répondant à des besoins de la part des entreprises pour recruter, mais aussi de répondre aux attentes en matière de recherche d'emploi des conjoints de nouveaux arrivants.
Enfin, des partenariats sont en cours avec les communes et groupements de communes du Grand Clermont pour rassembler de l'**information sur le cadre de vie** (services publiques, petite enfance, culture et loisirs, écoles,…). De plus, la Ville de Clermont-Ferrand fournit des vidéos réalisées par TV8 et son agenda évènementiel, une bonne façon de faire connaissance avec les territoires.

4. La création d'un réseau d'entreprises

Un groupe de travail pilote composé d'une dizaine entreprises locales de toute taille (Michelin, la Banque Populaire du Massif Central, la SNCF, ERDF, Japa, le Crédit Agricole Centre France, Capgemini, Leclerc, le CHU Gabriel Montpied, la Banque de France, France Telecom-Orange,…) a permis de développer ce projet d'accueil de nouveaux salariés, en mettant en évidence les difficultés de recrutement et d'attractivité et en proposant des solutions.

Aujourd'hui, nous souhaitons élargir ce groupe en créant un véritable réseau d'entreprises autour du bassin clermontois, afin de faciliter l'emploi des conjoints de nouveaux arrivants et de mieux faire connaître les entreprises qui recrutent.

L'idée principale développée dans cette démarche est de travailler avec les directeurs et/ou les D.R.H. de ces entreprises afin de favoriser les échanges d'informations en matière d'offres d'emploi et de recrutement et d'offrir aux conjoints de salariés un accompagnement plus personnalisé ainsi que d'autres perspectives que l'offre stricto sensu recensée par les services publics de l'emploi.

Cette démarche doit également permettre de valoriser certains besoins en recrutement sur des profils de poste très spécifiques faisant parfois défaut sur le territoire.

Les perspectives d'avenir

Le dispositif d'accueil mis en place par le Grand Clermont et ses partenaires ne fonctionnera qu'avec la mobilisation des entreprises locales.
Il s'agit pour nous de répondre à des besoins identifiés par les entreprises, mais aussi pour les nouveaux arrivants qui ont parfois du mal à se fixer durablement sur le territoire, faute d'emploi pour le conjoint.

La signature d'une charte d'engagement par les entreprises qui souhaitent s'engager dans le réseau d'accueil de salariés est la prochaine étape du projet.

A l'avenir, nous travaillerons également à l'élargissement de nos partenariats, avec d'autres acteurs privés comme publics, afin de proposer une offre d'accueil la plus qualifiée et pertinente possible sur notre territoire.
La mise en commun des compétences de chaque acteur sera la clé de la réussite de cette cellule d'accueil pour les salariés.

Témoignage d'une nouvelle arrivante bénéficiant depuis quelques semaines d'un accompagnement par l'ARDTA et par la cellule d'accueil salariés du Grand Clermont :
Son mari est porteur de projet ; ils ont deux enfants (16 et 3 ans) ; elle est actuellement à la recherche d'un emploi dans les ressources humaines. Ils ont choisi l'Auvergne et le Grand Clermont pour sa qualité de vie et ses opportunités professionnelles.

« Cette politique d'accueil est d'autant plus positive qu'elle est semble-t-il unique ou rarissime en France. Mon mari, notamment, pourra bénéficier d'un encadrement très important pour mettre sur pieds son entreprise (résidence d'entrepreneur, prêts d'honneur, diverses prises en charge)… autant d'éléments propres à inciter une épouse, voire des enfants, à suivre mari et père dans une nouvelle aventure !
Je trouve notamment très bien pensé votre disponibilité à aider à la recherche d'un logement, d'un travail pour la conjointe, d'aider au déménagement, etc. Je n'ai pas encore, à proprement parler, totalement bénéficié de tous ces avantages, mais le fait qu'ils me soient proposés est déjà extrêmement appréciable. »

Emanuela FOUMANE